



54 bis rue David d'Angers  
75019 Paris  
+33 (0)6 51 64 79 77  
+33 (0)9 84 44 26 98  
coordination@fraap.org  
www.fraap.org

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens



## 13<sup>es</sup> RENCONTRES INTER-ASSOCIATIVES de la FRAAP REIMS 5 et 6 JUIN 2015 PROGRAMME

*L'art et la culture sont essentiels au développement des territoires. Pour autant l'attractivité de ces derniers se construit de plus en plus à partir d'une offre culturelle qui se confond avec du marketing territorial autour d'événements éphémères et spectaculaires trop souvent désancrés des réalités artistiques locales. Cette politique, qui n'est pas celle d'une véritable démocratisation culturelle et encore moins d'une démocratie culturelle agissante, fait l'impasse sur les conditions de la vitalité artistique et d'une diffusion à long terme ancrée sur le territoire. Elle oublie ainsi que la création est un engagement quotidien et que les artistes ont besoin, non seulement de lieux pour créer, mais aussi d'espaces pour présenter leur travail et rencontrer un public voire, agir avec lui.*

VENDREDI 5 JUIN, SITE DU CAMPUS EURO-AMÉRICAIN DE SCIENCES-PO-PARIS À REIMS

**9h30 > 10h : Ouverture des rencontres.**

**10h > 12h : Table-ronde : Quel avenir pour les associations d'artistes plasticiens dans le paysage politique et économique actuel ?**

Plusieurs réseaux, tels que le *Collectif des associations citoyennes* ont déjà sonné l'alerte : la réforme territoriale s'accompagne d'une baisse considérable des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Ces coupures drastiques dans les finances des premiers partenaires de nos associations et collectifs soulèvent de grandes inquiétudes sur l'avenir de notre secteur et la pérennité du travail mené depuis des années par les diffuseurs associatifs sur les territoires.

Prendre la mesure de la réalité des perspectives pour les 3 ans à venir est un enjeu essentiel pour prévoir et lutter ensemble afin de faire valoir et de renforcer les outils et les compétences développées par nos associations. Dans l'intérêt général, au service aussi bien des artistes que des territoires, comment préserver la co-construction que les associations rendent possible entre la société civile et les pouvoirs publics ?

« C'est en refusant la rationalisation dominante - pour ne pas dire systématique - des critères de sélection que les structures artistiques et culturelles s'opposent autant à la logique « d'excellence » pratiquée par l'intervention publique qu'à celle de la rentabilité financière constitutive des industries culturelles. Attachées à leur indépendance, source de créativité et d'innovation, elles constituent cet espace intermédiaire et alternatif qui est le noyau vital de toute société en progrès. » *Manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture.*

INTERVENANTS : Patricia Andriot, Vice-présidente de la Région Champagne-Ardenne en charge de l'ESS et Alban Cogrel-Ufisc.

TÉMOIGNAGES : Maison Vide et 2 Angles, associations membres de la Fraap.

MODÉRATION : Vincent Victor Jouffe, membre du conseil d'administration de la Fraap.

**14h > 16h30 : Ateliers.**

**1- Comment faire comprendre le rôle essentiel des associations gérées par les artistes sur les territoires ?**

Quels sont les atouts, les compétences et les particularités des associations d'artistes plasticiens ? Comment se donner une plus grande visibilité aux niveaux local et national ? Quels outils sont disponibles mais peu mis en œuvre ? Quels autres doivent être inventés ?

Par leur nature même, les associations ont une capacité à susciter des partenariats à différents niveaux et à être actrices de projets collectifs. Comment rendre incontournables les associations en fabriquant du lien et de la cohésion sur un territoire ?

ANIMATEURS/MODÉRATION : Laurent Moszkowicz et Pascal Pesez, co-présidents de la Fraap.

**2- Quels outils et stratégies pour les associations lorsque les logiques comptables de l'intervention publique menacent leur survie ?**

Comment se prémunir des désengagements des partenaires publics ? Comment améliorer la concertation avec les élus et pérenniser les activités de l'association (conventions annuelles, pluri-annuelles, etc.) ?

Quels sont les dispositifs, les outils pour ne pas perdre les emplois (TSF-Transfert de savoir-faire, DLA-Dispositif local d'accompagnement, outils de communication, presse, finances solidaires, etc.) ?

Jusqu'à quel niveau le bénévolat est-il acceptable ?

INTERVENANTS : Réjane Sourisseau-Opale/CRDLA et Alban Cogrel-Ufisc.

MODÉRATION : Joël Lécussan, secrétaire de la Fraap.

**16h30 > 17h30 : Retour plénière.**

Cette séance permet de revenir sur les moments forts des ateliers. Elle s'articulera avec la présentation de la charte portée par la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants dont la Fraap est l'un des membres fondateurs.

SAMEDI 6 JUIN, 9h30 > 14h : À L'AUDITORIUM DE LA MÉDIATHÈQUE DE REIMS

**Assemblée générale extraordinaire**, réservée aux membres de la fédération, présentation des statuts modifiés, votes.

**Assemblée générale**, réservée aux membres de la fédération, vote des rapports moral et financier, présentation du projet 2015.

Au regard des mutations de notre secteur et des difficultés auxquelles sont confrontées nos associations, comment affirmer les finalités de la Fraap et redéfinir les objectifs de notre fédération ? Redéfinition qui passe par un questionnement sur les modalités d'animation de son réseau, le positionnement dans le monde associatif et l'ESS, l'invention de nouveaux modes de professionnalisation des acteurs associatifs dans le champ des arts plastiques. Quels rôles peut et devra jouer la Fraap pour le maintien mais aussi le développement de l'ensemble du secteur tant au niveau national que sur l'ensemble des entités territoriales ?